



Communiqué de presse
Le 19 avril 2017

CHARAL : LE NOUVEAU PARTENAIRE DE JEREMIE BEYOU !

Lors d'une conférence de presse le mercredi 19 avril à Paris, la société Charal a annoncé son partenariat avec Jérémie Beyou et son équipe jusqu'en 2022. L'ambition commune est de bâtir un projet gagnant en vue du Vendée Globe 2020, ce qui passe par la construction d'un nouveau bateau dont la mise à l'eau est prévue à l'été 2018. Jérémie Beyou disputera en juin sa première course sous les couleurs de Charal lors de la Solitaire URGO Le Figaro.



© Jean-Louis Carli / Charal

Trois mois après avoir pris la troisième place du Vendée Globe 2016-2017, Jérémie Beyou est reparti pour une quatrième campagne consécutive sur le tour du monde en solitaire, avec un nouveau partenaire à ses côtés, Charal, et une envie commune : gagner !

« Le Vendée Globe est une course extraordinaire. J'ai eu la chance d'arriver à le terminer à la troisième place. Ce n'est pas que de la chance, c'est aussi beaucoup de travail de la part de toute une équipe et je suis convaincu qu'avec les mêmes personnes et avec des nouveaux partenaires qui me soutiennent dans ma démarche, je suis capable de faire mieux que troisième. Charal est le partenaire idéal pour me permettre de gagner le Vendée Globe », commente le skipper finistérien.

UN PARTENARIAT EN ADEQUATION AVEC LES VALEURS DE LA MARQUE

Charal, qui avait notamment accompagné Olivier de Kersauson sur le Trophée Jules Verne au début des années 1990, revient donc dans l'univers de la voile avec la volonté affichée de gagner, mais également de mettre en avant les valeurs de la société, très proches de celles de la voile.

« Aujourd'hui, la notoriété de Charal, marque leader sur le marché de la viande, n'est plus à construire, puisque nous avons 97% de notoriété assistée, explique Mathieu Bigard, le Directeur Général. Nous communiquons à travers des campagnes de publicité en TV, dans la presse et sur les réseaux sociaux, mais nous avons ressenti un double besoin : d'une part prendre la parole pour parler positivement de la viande en mettant en avant des valeurs telles que la vitalité et la force, d'autre part, nous rapprocher de notre clientèle. C'est ce que va nous permettre ce partenariat. Ensuite, notre participation aux circuits IMOCA Ocean Masters et au Vendée Globe, est en parfaite cohérence avec l'ADN de Charal qui est une marque performante et innovante. L'entreprise a été à l'origine de nombreuses innovations, en particulier l'Hebdopack®, et nous lançons entre 20 et 30 nouveaux produits par an. Nous retrouvons cet esprit d'innovation et de performance au sein de l'IMOCA : à chaque édition du Vendée Globe, de nouvelles générations de bateaux plus sophistiqués améliorent les temps précédents. Enfin, la voile, c'est aussi l'esprit d'équipe, une notion qui nous est très chère. »

UN INVESTISSEMENT RENTABLE

Charal entend ainsi profiter des départs de courses pour donner l'occasion au grand public de vivre pleinement la marque, comprendre son savoir-faire et ses différents métiers, mais aussi de déguster ses produits. Au-delà de ça évidemment, en participant à des courses comme le Vendée Globe et la Route du Rhum qui figurent parmi le top 5 des événements sportifs les plus médiatiques (source : KantarSport), la marque espère aussi inscrire ce partenariat dans une logique économique quantitative en termes de retombées médias (que ce soit en TV, radio, presse comme sur les réseaux sociaux).

MOBILISER L'INTERNE

Une autre raison majeure qui a poussé Mathieu Bigard à lier le destin de Charal à celui de Jérémie Beyou et de son équipe est la volonté de réunir les 3000 collaborateurs de la société (dont le siège social est à Cholet, non loin des Sables d'Olonne) « autour d'un projet mobilisateur, synonyme de cohésion interne, de motivation et de fierté d'appartenance ». Directeur Marketing du groupe, Guy Lepel Cointet ajoute : « Jérémie Beyou va pouvoir rendre visite à nos collaborateurs sur l'ensemble de nos sites, pour parler des valeurs de la voile, partager son quotidien de marin et de sportif de haut niveau. Ce sera l'occasion pour de nombreux collaborateurs de rencontrer ce nouvel ambassadeur de la marque ».

UNE VOLONTE AFFICHEE DE GAGNER !

Cet état d'esprit colle parfaitement à celui de Jérémie Beyou auprès duquel Charal a décidé de s'inscrire sur le long terme, puisque le partenariat durera jusqu'en 2022 compris, incluant un Vendée Globe, deux éditions de la Route du Rhum (2018-2022) et autant de la Transat Jacques-Vabre (2019-2021). Qui dit ambition dit aussi nouveau bateau à foils, sur les dessins duquel planchent d'ores et déjà le bureau d'études de Beyou Racing et le cabinet d'architectes VPLP, et qui sera construit par le chantier CDK Technologies, pour une mise à l'eau prévue à l'été 2018. « Nous souhaitons construire un bateau moderne et performant, ajoute Jérémie Beyou qui disputera en juin la Solitaire URGO Le Figaro sous les couleurs de Charal avec dans le viseur une 4e victoire historique. C'est une belle aventure qui se profile à l'horizon, le projet dont toute l'équipe a rêvé, à la fois avant-gardiste au niveau technologique, ambitieux sportivement, mais aussi humain avec une belle équipe. Nous avons besoin de passer à la division supérieure et de réellement prétendre à la victoire sur le Vendée Globe. Charal va véritablement nous donner les moyens de nos ambitions. » Mathieu Bigard conclut : « Charal est très fier de revenir dans le monde de la voile et espère beaucoup de belles victoires. »

PROGRAMME DE COURSES

- | | |
|---|---|
| 2017 <ul style="list-style-type: none">• Avril : Début des études pour la construction du monocoque 60 pieds Charal• Juin : Solitaire du Figaro | 2020 <ul style="list-style-type: none">• Mai : New York - Vendée• Nov. : Vendée Globe |
| 2018 <ul style="list-style-type: none">• Juin : Solitaire du Figaro• Été : Mise à l'eau du monocoque 60 pieds Charal• Nov. : Route du Rhum | 2021 <ul style="list-style-type: none">• Oct. : Transat Jacques Vabre |
| 2019 <ul style="list-style-type: none">• Juin : Solitaire du Figaro• Oct. : Transat Jacques Vabre | 2022 <ul style="list-style-type: none">• Mai : New York - Barcelone• Oct. : Route du Rhum |

PHOTOS EN TELECHARGEMENT ET VUE 3D DE L'IMOCA 60' CHARAL



© Jean-Louis Carli / Charal



© Jean-Louis Carli / Charal



© Beyou Racing / Charal

VIDEO EN TELECHARGEMENT

VIDEO : Interview de Jérémie Beyou, skipper Charal, (3') disponible en téléchargement via ce lien : <http://bit.ly/2oytoAM>
Libre de droit TV et Web

A PROPOS DE CHARAL

Charal est reconnue comme la marque n° 1 et la référence de la viande en France.

Sa vocation est de remettre la viande dans le quotidien des Français. Elle s'adapte ainsi en permanence aux nouvelles tendances de consommation, ainsi qu'à l'évolution des modes de vie. La marque s'appuie depuis plus de 30 ans sur deux piliers : qualité et innovation.

- 3000 collaborateurs, dont 500 bouchers, répartis sur 8 sites en France.
- Près de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires.
- Trois types d'activités : abattage, boucherie, fabrication de produits élaborés frais et surgelés.
- Circuits de distribution : enseignes de la grande distribution, restauration hors domicile, export.

En savoir plus : www.charal.fr/partenariatvoile

JEREMIE BEYOU SUR LES RESEaux SOCIAUX

[FACEBOOK](#) /// [TWITTER](#) /// [INSTAGRAM](#)

CONTACT PRESSE CHARAL VOILE

Agence Windreport'
Isabelle Delaune
+33 (0)6 20 53 90 14
id@windreport.com

CONTACT PRESSE MARQUE CHARAL

@FHCOM
Frédéric Henry
+33 (0)6 20 83 23 73
frederic.henry@fhcom.net

